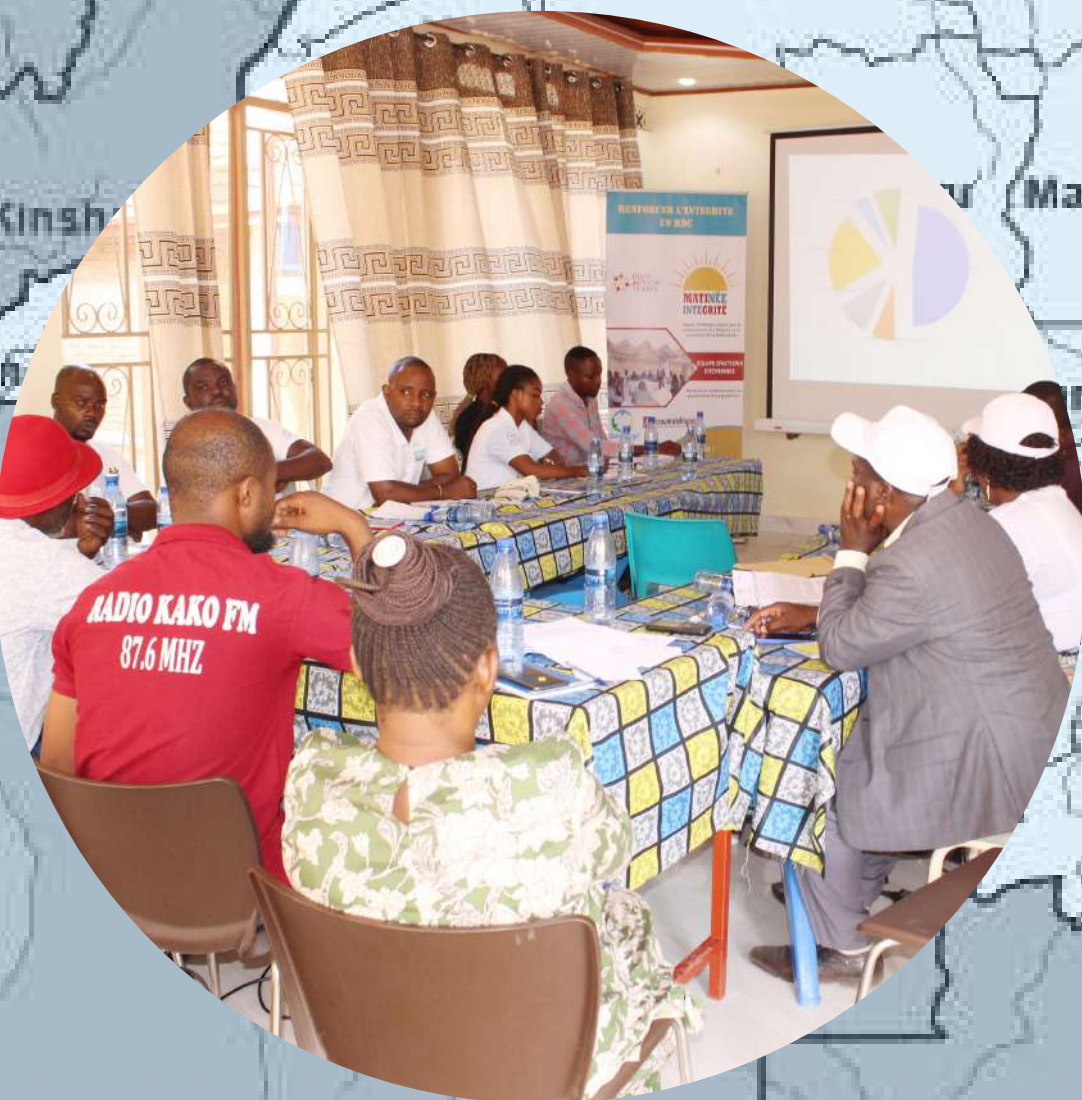


RENFORCER L'INTEGRITE EN RDC

EQUIPE D'ACTIONS CIVIQUES POUR RÉTABLIR LA CONFIANCE ENTRE LA COMMUNAUTÉ ET LES DETENTEURS DU POUVOIR



Vol. 7

© Juillet 2023

Les équipes d'actions civiques (CivActs) sont une plateforme pionnière de feed-back, de dialogue et de voix communautaire pour assurer la redevabilité dans le processus de développement.

INTRODUCTION

Selon K. Nyerere, pour les pays en voie de développement, "Le développement est un processus qui permet aux êtres humains de développer leur personnalité, de prendre confiance en eux-mêmes et de mener une existence digne et épanouie. C'est un processus qui libère les populations de la peur du besoin et de l'exploitation et qui fait reculer l'oppression politique, économique et sociale..." et l'atteinte de ce niveau de développement fait appel à des démarches participatives.

Les démarches participatives permettent à des citoyens non experts de donner un avis et de formuler des propositions sur des projets de réforme, des politiques publiques ou encore des sujets de controverse qui appellent la construction d'un consensus. Elles sont un moyen d'impliquer les citoyens dans la construction des politiques publiques, en tenant compte de la diversité de leurs opinions et de leurs attentes.

La participation citoyenne ne s'improvise pas. Créer des temps d'échanges et de débats entre citoyens et autorités, pour leur permettre de définir ensemble les priorités et les finalités d'une politique publique, exige une méthode rigoureuse.

C'est dans ce sens que dans le cadre du programme renforcer l'intégrité en RDC, le CEDEJ-GL cherchant à restaurer la confiance entre les gouvernants et les gouvernés sur les questions de la gouvernance locale, le budget participatif et le processus électoral afin d'arriver au développement de Kiliba, Makobola, Luvungi et Uvira ville dans le territoire d'Uvira a organisé une collecte des données dans ces régions dans le but ;

- D'évaluer le niveau de participation de la communauté dans la gouvernance de leur entité,
- D'analyser la communication entre les autorités locales et la communauté en matière de recherche de solutions aux problèmes rencontrés.

Par ailleurs, cette étude s'est également intéressée à la connaissance et à la participation des membres de la communauté à l'élaboration du budget participatif et leurs aspirations pour les élections de 2023.

Pour mener à bien cette enquête, des questions ont été adressées en entretiens individuels du 11 au 16 juin 2023 à 1014 personnes dont 469 femmes et 545 hommes, parmi eux 53 personnes vivant avec handicap et des discussions de groupe ont été également organisés afin de recueillir des informations plus approfondies.

Ce rapport résume les résultats obtenus et les témoignages faits par les membres de la communauté et les autorités contactées dans le cadre de cette collecte. Ces résultats ont révélé diverses dimensions de la participation communautaire dans la gouvernance locale. Il a été constaté que la communication entre les autorités et la communauté est essentielle pour la recherche de solutions aux problèmes. Cependant, des lacunes ont été identifiées dans ce domaine, notamment par rapport à la fréquence des échanges et les lieux choisis pour échanger ne pouvant permettre un dialogue ouvert. Concernant l'élaboration du budget participatif, il a été constaté que la majorité des membres de la communauté ne sont pas suffisamment informés de ce processus et ne sont donc pas impliqués dans sa mise en œuvre. En ce qui concerne les aspirations de la communauté en rapport avec le processus électoral, il a été noté un certain degré d'engagement de la part des membres de la communauté. Cependant, des contraintes telles que des problèmes de logistique et d'accès à l'information ont été identifiées comme des obstacles à une participation plus active.

Ce rapport sera utilisé pour les sensibilisations et les échanges entre les autorités et les membres de la communauté sur la participation citoyenne, la communication, la transparence fiscale et le processus électoral dans le cadre de la mise en place des mécanismes de collaboration entre autorités et population afin de promouvoir la redevabilité et la lutte contre la corruption dans la gestion de nos entités.

ASPECTS GENERAUX



Femme

469
46.25%



Homme

545
53.3%

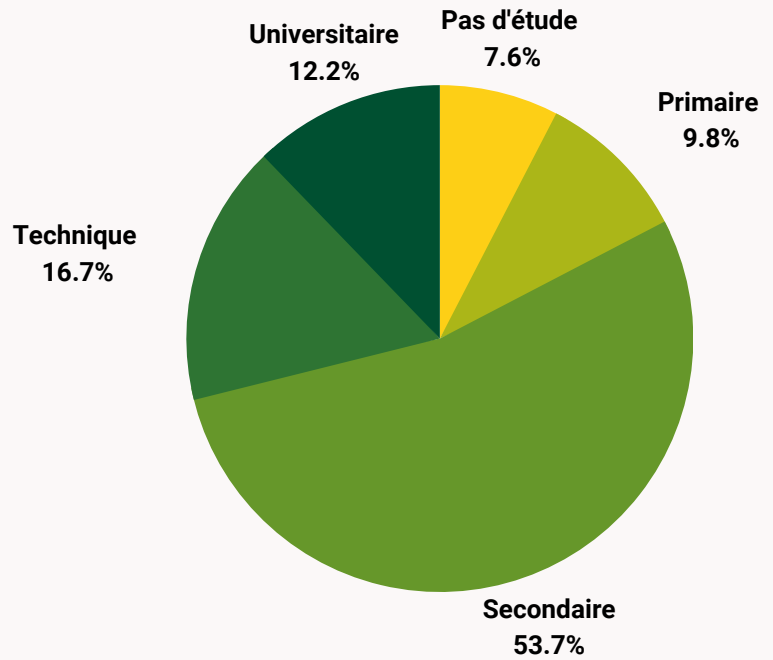


Personne vivant avec
Handicap
53
5.23%

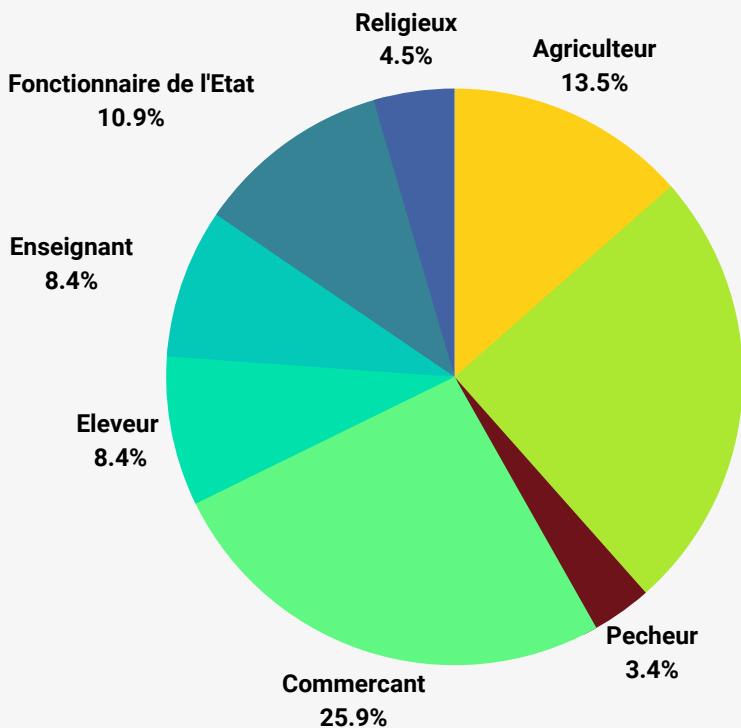


Age moyen
25 à 34 ans

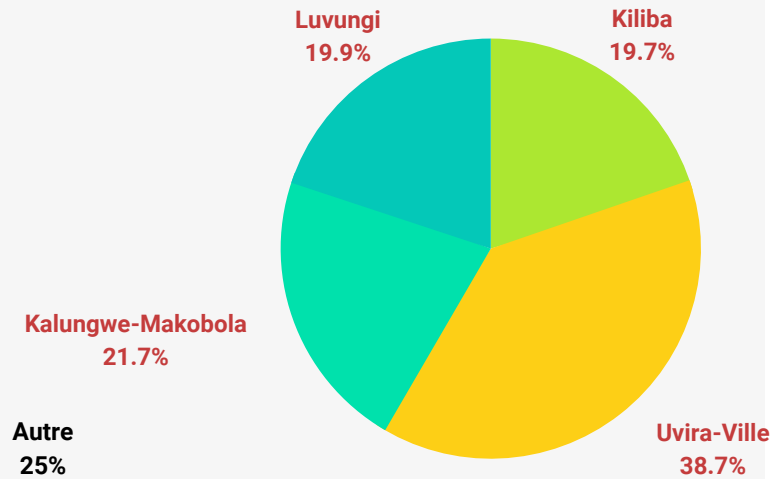
ETUDES FAITES



OCCUPATION PROFESSIONNELLE



LIEU D'HABITATION



Participation de la communauté dans la mise en place des lois du pays



Si oui à travers quel moyen/modalité participez-vous dans la mise en place des lois du pays ?

580
57.20%

73.97%

Election des députés

1.07%

M'exprimer sur les projets de lois

2.84%

Demander aux législateurs d'initier une loi spécifique

434
42.80%

7.99%

Demander mon parti de plaider pour une loi spécifique

13.14%

Demander à mon association/ organisation de plaider pour une loi spécifique

1.03%

Autre

Résultat: 57,20% des personnes enquêtées estiment qu'elles participent dans l'élaboration et l'adoption des lois du pays. Un grand nombre, soit 74,4% témoignent le faire à travers les élections des députés et 13,1% en demandant à leur organisation/association de plaider pour l'adoption d'une loi spécifique. Par contre 42,8% estiment ne pas être associé dans la mise en place des lois du pays.

Pour ce faire, nous proposons de :

- Sensibiliser les associations et partis politiques à débattre sur les propositions de lois qui rencontrent les besoins de la communauté;
- Sensibiliser la communauté à se sentir libre de réfléchir partant des réalités vécues dans son entité et de donner des idées à soumettre aux élus afin de les proposer au parlement.

Existe-t-il dans votre entité des séances d'échange pour la prise de décision au niveau de vos instances de base (quartier, avenue, parti politique, organisation/association ?

507
50%507
50%

50% des interviewés témoignent de l'existence des séances d'échange notamment le forum de quartier selon 23,52% de ceux-ci; le conseil de sécurité selon 23,2% et le meeting public organisés par les autorités selon 9,8% pour la prise de décisions dans leurs instances de base, et l'autre 50% des interviewés ne reconnaissent pas l'existence des ces séances.

Recommandation: Mettre en place des mécanismes pour faire participer la majorité des membres de la communauté. Aussi aux autorités organisatrices de ces séances d'exiger aux représentants de couches sociales d'organiser des sessions de restitutions des décisions prises auprès des leurs membres (collègues).

Estimez-vous que vous participez dans la mise en place des politiques/programmes de gestion de votre entité ?

606
59.76%408
40.24%

60.93%

Donner mes idées à travers nos représentants

9.83%

Donner mes idées à travers les médias

9.83%

Donner mes idées à travers mon parti politique

14.99%

Donner mes idées à travers mon association/ organisation

4.42%

Autrement

59,7% disent qu'il ne participent pas dans la mise en place des politiques/ programmes de gestion de leurs entités et seulement 40,24% témoignent qu'ils participent dont 60,93% de ceux qui participent les font à travers le partage d'idées avec leurs représentants (Chefs des quartiers, chefs d'avenues, chefs des cités) et 14,99% en donnant les idées au sein de leurs associations ou partis politique.

Pour ce faire, nous recommandons aux autorités locales (chef d'avenue, de quartier, les leaders locaux), les responsables des mouvements citoyens, les responsables des autres organisations et associations des sociétés civiles d'associer les membres de la communauté dans la mise en place des politiques. Aussi, en cas de délégation, d'accorder aux membres de la communauté la possibilité de choisir ses représentants afin que ces derniers restent redevable à ceux qui les ont choisi.

DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Faites-vous le suivi des projets publics exécutés dans votre entité ?



498
49.11%



516
50.89%

50.89% des personnes enquêtées disent qu'elles s'intéressent aux projets mis en œuvre dans leur milieu et 49.11% ne s'y intéressent pas. Selon ceux qui ne s'y intéressent pas, cela est dû au manque de temps, ou au fait que les autorités ne les informent pas et/ou ne les associent pas dans la mise en œuvre de ces projets.

De ce qui précède, nous recommandons aux organisations de développement et autorités locales de sensibiliser les membres de la communauté sur l'importance de faire le suivi des actions mises en œuvre dans leurs entités afin de veiller aux respects de engagements des contractants.



248
24.48%



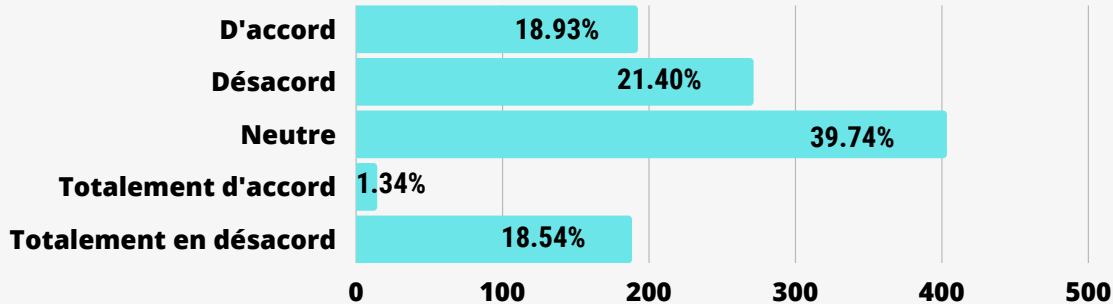
765
75.52%

La grande majorité des personnes enquêtées 75.52% participent aux travaux communautaires organisés dans leur entité. 24.48% de ces personnes ne participent pas à cause des heures de travaux qui sont les mêmes que celles de leur service, aussi que les autorités ne font pas grande diffusion du programme des travaux à réaliser.

Pour faire participer tout le monde, il serait préférable de procéder à des grandes sensibilisations de la population et partager les programmes de ces travaux à temps et les rendre obligatoire.

DE LA COMMUNICATION

Sur une échelle de 1 (totalement en désaccord) à 5 (totalement d'accord), (Insérer l'échelle) Êtes-vous en accord ou en désaccord avec la déclaration suivante ? "La plupart des autorités locales qui vous servent sont prêtes à répondre aux questions des citoyens"



39,74% des personnes enquêtées disent que les autorités répondent par moment (occasionnellement) à leurs préoccupations tandis que 39,94% témoignent que les autorités ne répondent pas souvent à leurs préoccupations et seules 20,27% expriment leur satisfaction de la disponibilité des autorités à répondre à leurs préoccupations.

Partant de ce résultats, il est important que les autorités créent des moyens pour apporter des réponses aux préoccupations des membres de la communauté en renforçant les pouvoirs des leaders de base (chef d'avenue, chef de cellule) pour ce faire.

Vos élus et/ou délégués organisent-ils des séance de restitution de leur mission ?



779
76.90%



234
23.10%

La grande majorité des personnes enquêtées 76,90% témoignent que leurs élus ne font pas la restitution de leur mission et action au parlement et 23,10% disent que les élus font de restitution de leurs missions.

Sur base de ces résultats, afin d'encourager la redevabilité et le respect du contrat social entre les élus et le peuple il est important de sensibiliser les élus et les amener à toujours organiser des séances de restitution de leurs missions et actions à la communauté afin d'impulser la transparence et l'appropriation de ces actions par leur base.

Savez-vous qu'exiger aux autorités de rendre compte est un devoir et un droit pour tout citoyen ?



247
24.36%



767
75.64%

75,64% des personnes enquêtées connaissent qu'exiger des comptes aux autorités est un droit et 24,36% ne le savent pas.

DE LA COMMUNICATION

Si oui, l'exercez-vous ?



366
48.35%

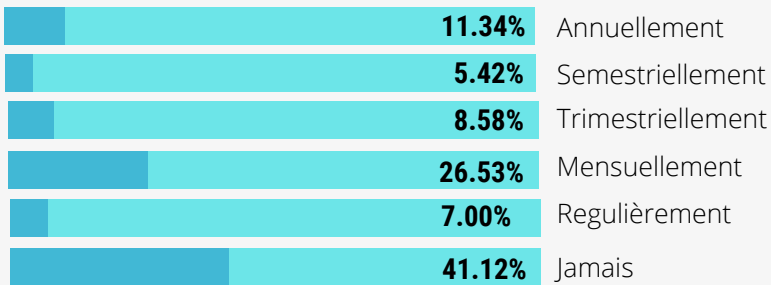


391
51.65%

De ceux qui le savent, seuls 51,65% exigent leurs droits en cas de nécessité et 48,35% ne font pas.

Ces résultats montrent que les membres de la communauté ont besoin d'une éducation à la citoyenneté responsable afin qu'ils puissent jouir de ce droit et d'exiger à travers de voies légales, des comptes à leurs autorités et/ou représentants.

A quelle fréquence les autorités locales communiquent-elles avec vous sur les politiques/programmes, les lois ou toute autre décision prise dans la gestion de votre entité locale décentralisée?



Les personnes enquêtées témoignent à 26,35% que les autorités ont l'habitude de communiquer mensuellement ; et annuellement selon 11,34% et une grande majorité soit 41,12% déclarent que les autorités ne communiquent jamais sur les politiques/programmes ou lois de leurs entités.

Partant de ces résultats, il est nécessaire que les autorités multiplient les occasions de communiquer avec leurs administrés afin que ces derniers se sentent impliqué et s'engagent dans les programmes de l'entité.

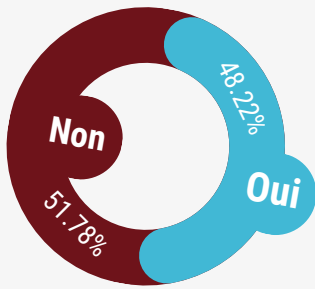
Par quel moyen/canal êtes-vous informés de ce qui concerne votre entité ?

Selon les personnes enquêtées les moyens le plus utilisés pour informer les membres de la communauté est la radio et la communication à l'occasion des cérémonies de deuils.

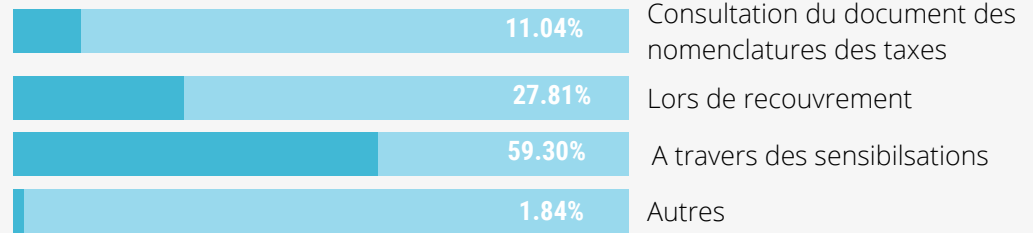
Sur base de ces résultats, il est sied de noter que les autorités communiquent occasionnellement, au-delà de programme sur les radios, lors des cérémonies de deuils. Cette stratégie n'étant pas très efficace vu que ces cérémonies ne rassemblent toujours pas tous les membres de la communauté, il est utile d'amplifier les émissions radio pour la sensibilisation de la communauté sur les politiques et programmes de l'entité.



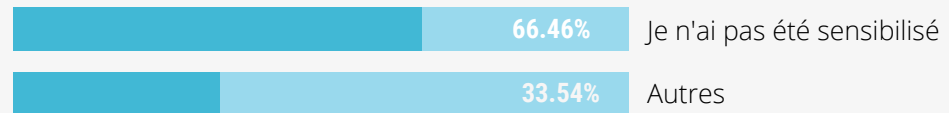
Connaissez-vous les taxes que vous devez payer ?



Si oui, comment les avez-vous sû ?



Si non, pourquoi ?



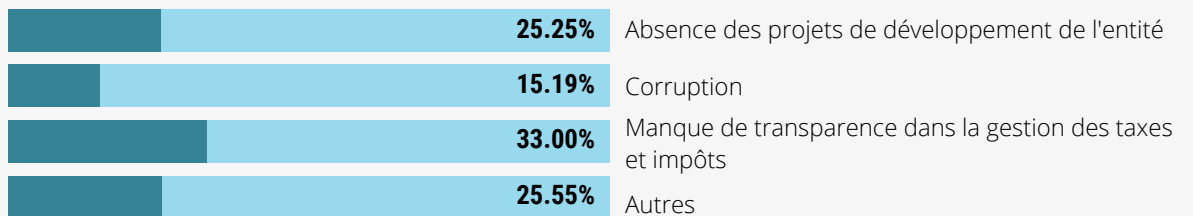
51,78% des personnes enquêtées ne connaissent pas les taxes qu'elles doivent payer. selon 66,46% de ces dernières, c'est parce qu'elles n'ont jamais été sensibilisés et 33,54% (de 51,78%) évoquent d'autres raisons notamment le fait de se considérer comme n'étant pas concerné par le paiement des taxes et impôts.

48,22% des enquêtés connaissent les taxes qu'ils doivent payer; et 59,30% d'eux déclarent l'avoir su à travers la sensibilisation. 27,81% de ce 48,22% disent l'avoir su lors des recouvrements par les agents du fisc, de fois, ils bénéficient des explications de la part des agents taxateurs.

Etant donné ces résultats, il se dégage la nécessité que les autorités locales en charge de la fiscalité amplifient des sensibilisations communautaires sur la nomenclatures des taxes et impôts applicable dans les secteurs d'activités de ces administrés.

Avez-vous l'habitude de payer vos taxes ?

Si non, pourquoi ?



50,10% des personnes enquêtées déclarent payer régulièrement leurs taxes et 49,9% reconnaissent qu'elles n'ont pas l'habitude de payer leurs taxes : à la suite d'absence des projets de développement selon 33% d'eux; au manque de transparence dans la gestion des recettes mobilisées selon 25,25% (de 49,9%) et/ou à la corruption selon 15,19%.

A travers ces résultats, nous remarquons qu'il est utile de pouvoir sensibiliser les membres de la communauté au civisme fiscal, de former les agents des services d'assiettes à plus d'intégrité et de concevoir des projet de développement au bénéfice de la communauté en guise de contrepartie, ce qui permettra d'amener la communauté à plus d'engagement à s'acquitter des obligations fiscales.



Savez-vous qu'il existe un budget pour la gestion de votre entité ?

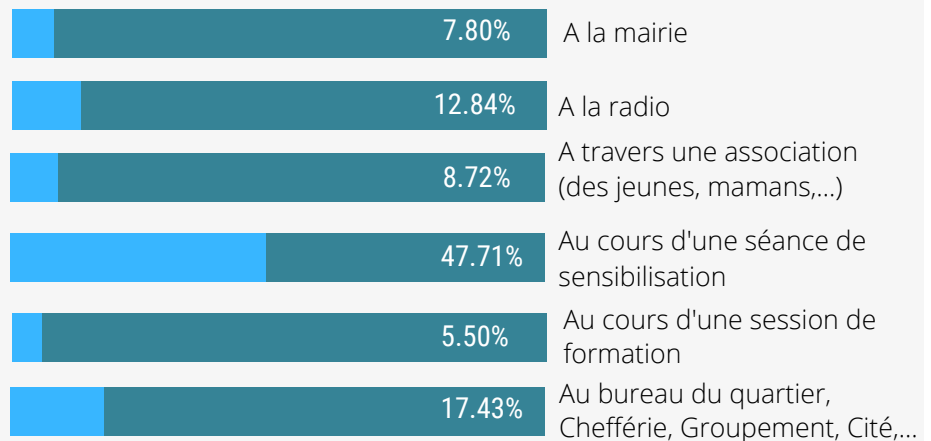
**NON
C'EST
NON**



564
55.62%

450
44.38%

Si oui, où avez-vous eu accès à cette information ?



55,62% des personnes enquêtées ne sont pas au courant de l'existence du budget participatif, par contre 44,38% sont au courant de l'existence de ce budget par le biais des séances de sensibilisation communautaires, 17,43% a travers la consultation des informations au bureau de la maire, de la chefferie, etc. et 12,84% grâce aux émissions radio produites sur ce sujet.

Sur base de ces résultats, un effort devra être fait par les autorités locales et leurs partenaires afin que l'existence du budget soit connu par toute la population ; ceci pourrait amener la population à être plus sensible au paiement des taxes et impôts.

Existe-t-il dans votre entité des séances de consultation pour l'élaboration et évaluation de l'exécution du budget ?



Non

Oui

428
43.54%

457
46.49%

98
9.97%

Je ne sais pas

Si oui, y avez-vous déjà participé ?

Non

Oui

50
51.02%

48
48,98%

43,54% des personnes enquêtées affirment ne pas savoir l'existence des séances de consultations sur le budget participatif; 46,49% ne reconnaissent pas l'existence de ces séances et seul 9,97% témoignent l'existence de ces séances et 48,98% d'eux disent y avoir déjà participé.

Partant de ces résultats, il est important que tous les membres de la communauté soient associés lors de consultation pour l'établissement des priorités du budget en identifiant les problèmes (besoins) le plus criant dans leur communauté.



Avez-vous été enrôlé

Non

12
1.22%

Oui

971
98.78%

98,78% des personnes enquêtées se sont fait enrôler et 1,22% ne se sont pas enrôlées prétendant que c'est par manque de temps, que la carte n'a pas d'importance, ou qu'il y a vole des voix lors des élections ou parce qu'il ne veulent pas voter non plus.

Avez-vous l'intention de participer aux prochaines élections ?



139
14.14%
Je ne sais pas

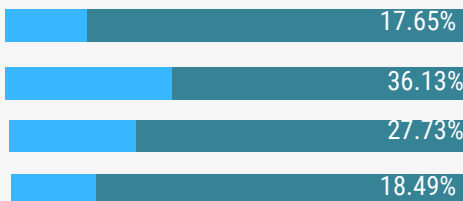
Non

119
12.21%

Oui

725
73.75%

Si non, pourquoi ?



73,75% des personnes enquêtées ont l'intention de participer aux élections contre 12,21% qui n'ont pas l'intention de le faire et 14,14% ne le savent pas encore.

Ceux qui expriment l'intention de ne pas voter, témoignent que c'est à cause du manque de transparence lors des élections de 2018 et celles de 2011 selon 36,13% ; pour 17,65% c'est à cause de la carte déjà effacée et pour 27,73% c'est par manque de confiance en la CENI.

Au regard de ces résultats, il est utile que la CENI mette en place des mécanismes de communication accessible à tous afin de pouvoir partager des informations à toute la population. Que la CENI réfléchisse à des mesures qui favorisent plus de transparences.

Savez-vous que participer aux élections est un droit et un devoir citoyen ?

Non

155
21.88%

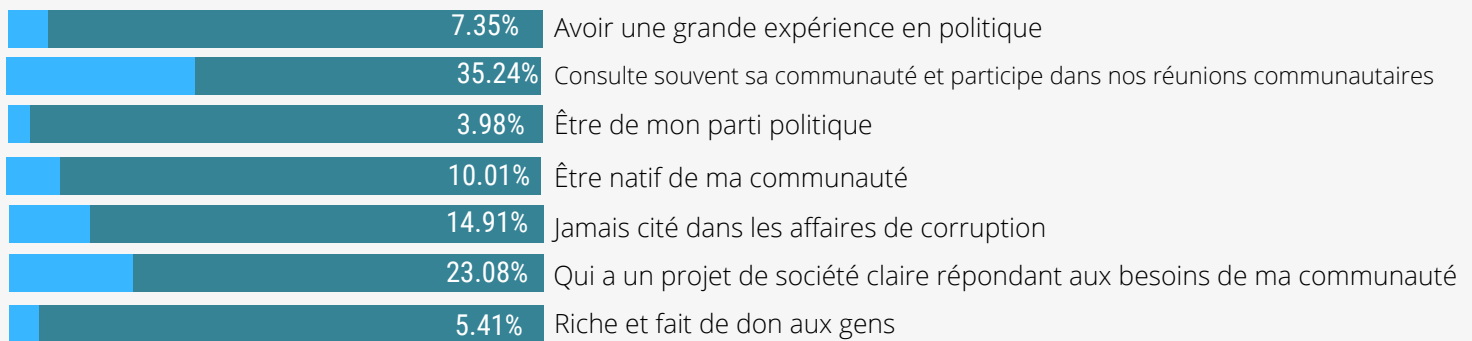
Oui

768
78.13%

78,13% des personnes enquêtées savent que participer aux élections est un droit et un devoir du citoyen tandis que 21,88% ne le savent pas.

De ce qui précède, il se fait sentir la nécessité de former l'ensemble de la population sur les devoirs et droits civiques et le sens de la citoyenneté responsable.

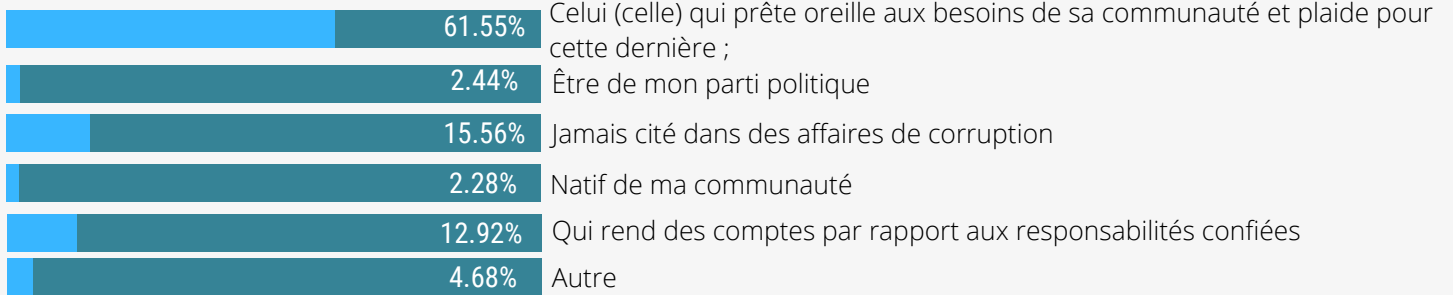
Selon vous, quels sont les critères que doit avoir un bon candidat aux élections pour un poste de prise de décisions dans votre communauté ?



Pour 2023, les tendances de vote, sur base des critères des personnes enquêtées, seront orientées, pour 35,24% d'enquêtés, vers les candidats qui consultent souvent la communauté et participent dans les réunions communautaires. Pour 23,08% d'interviewés, le choix sera fait pour les candidats qui ont des projets de société claire répondant aux besoins de la communauté et ceux qui n'ont jamais été cité dans les affaires de corruption.

Ces résultats prouvent que la population sera plus exigeante lors des élections à venir. Il est dès lors important que les candidats députés préparent des projets de sociétés qui répondent aux besoins en développement de la communauté.

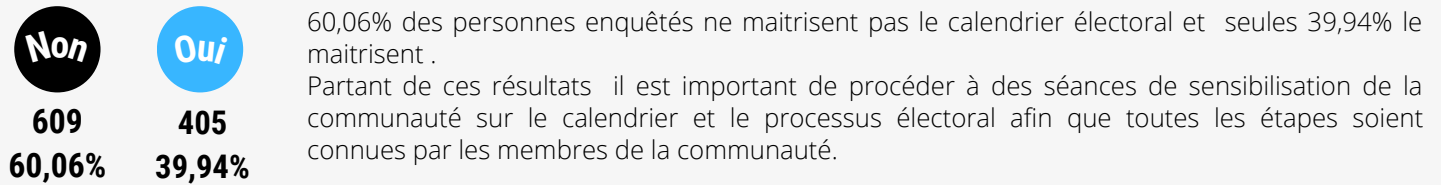
Selon vous qu'est-ce qu'un candidat redevable envers sa communauté ?



61,55% des personnes enquêtées estiment qu'un candidat redevable à sa communauté est celui(elle) qui prête oreille aux besoins de sa communauté et plaide pour elle. Pour 15,56% par contre, c'est celui qui n'a jamais été cité dans les affaires de corruption et pour 12,92% c'est celui qui rend compte des responsabilités lui confiées.

A la lumière des ces résultats nous constatons en comparant avec les résultats d'octobre 2022, une montée du nombre de personne qui considère que le candidat redevable est celui qui prête l'oreille aux besoins de sa communauté et plaide pour elle, mais aussi qui rend comptes des responsabilités lui confiés.

Maitrisez-vous le calendrier électoral ?



Matinée intégrité avec les femmes candidates potentielles .



Les opinions des membres de la communauté une fois prises en compte constituent un moyen efficace pour la communauté de contribuer à l'amélioration de la gouvernance de leur entité et à son développement. Au cours de cette période les données collectées nous ont amené à comprendre :

- **Sur la participation citoyenne** : plus de la moitié des membres de la communauté interviewés soit 57,20% estiment participer dans la mise en place des lois du pays à travers le vote des députés, cependant pour ce qui est de la mise en place des politiques/programmes pour la gestion de leur entité à 59,76% il s'estiment ne pas être associé. Toujours les membres des communautés affirment à 50% l'existence des séances d'échanges pour la prise des décisions au niveau des instances des bases (avenue, quartier, ...) mais montrent que seuls certaines personnes y participent et ne rendent pas compte au reste de la communauté. Dans les milieux d'étude, la grande partie des membres des communautés enquêtés n'a pas la culture de faire le suivi des travaux mis en œuvre par les autorités locale et/ou nationales mais ils savent qu'exiger la aux autorités de rendre compte est un devoir et un droit pour tout citoyen C'est ainsi qu'il est mieux de fournir des efforts supplémentaires de la part des autorités et les membres de la communauté pour le renforcement du civisme de la communauté.
- **Pour ce qui est de la communication** : les membres des communautés enquêtées témoignent que la communication mensuellement et annuellement à travers la radio et souvent à des occasions des deuils. Une autre partie de la communauté 41,12% estime que la communication est faible vu que le deuil n'est pas approprié parce qu'il n'ouvre pas l'opportunité pour un dialogue sur les solutions aux problèmes de leur entité.
- **Pour ce qui est du budget participatif** : plus de la moitié des membres des communautés enquêtées 51,78% ne connaissent pas les taxes qu'ils doivent payer et 49,90% n'ont pas l'habitude de payer les taxes pour certains à cause de manque de transparence dans la gestion des taxes et pour d'autres à cause de la corruption. Selon le vérificateur du budget de la mairie d'Uvira rencontré à ce sujet, celui-ci témoigne que cette situation rend la mobilisation des recettes au niveau local très délicate. Au-delà du non-paiement des taxes, 55,62% des personnes enquêtées ne sont pas informées de l'existence du budget participatif et disent ne pas connaître l'existence des séances de consultation pour l'identification des priorités de leur entité. A ce propos, la mairie d'Uvira a mis en place de forum de quartier pour le budget participatif afin de faire participer un grand nombre des membres de la communauté dans l'identification des priorités.
- **En ce qui concerne les élections** : à 98,78% des personnes interviewées se sont enrôlés et 73,75% de ces gens expriment la volonté de participer aux élections, cependant ceux qui disent ne pas y participer présentent la raison des cartes effacées et de manque de la confiance dans les opérations de la CENI. Pour ce qui est des aspirations électorales, les personnes enquêtées disent que le bon candidat c'est celui qui consulte sa communauté et a un projet clair qui répond à ses besoins, cependant ces personnes ne maîtrisent pas le calendrier électoral.

Cette étude met en avant l'importance d'une communication efficace entre les autorités et la communauté pour la résolution des problèmes, la nécessité d'une participation accrue des membres de la communauté à l'élaboration du budget participatif, ainsi que la volonté de la communauté à participer activement aux processus électoraux. Ces résultats soulignent l'importance de renforcer les mécanismes de participation communautaire dans la gouvernance locale, pour assurer une prise de décision plus inclusive et équitable.



RECOMMANDATIONS




Eu égard, aux résultats présentés ci-haut, quelques actions peuvent être faites pour contribuer à la restauration de la confiance entre les autorités et le membres de la communauté.

Ces actions sont entre autres de:

- Sensibiliser les associations et partis politiques à débattre sur les propositions de lois qui rencontrent les besoins de la communauté;
- Sensibiliser la communauté à se sentir libre de réfléchir partant des réalités vécues dans son entité et de donner des idées à soumettre aux élus afin de les proposer au parlement.
- Mettre en place des mécanismes pour faire participer la majorité des membres de la communauté. Aussi aux autorités organisatrices de ces séances d'exiger aux représentants de couches sociales d'organiser des sessions de restitutions des décisions prises auprès des leurs membres (collègues).
- Créer des moyens pour apporter des réponses aux préoccupations des membres de la communauté en renforçant les pouvoirs des leaders de base (chef d'avenue, chef de cellule) pour ce faire.
- Encourager la redevabilité et le respect du contrat social entre les élus et le peuple en sensibilisant les élus à toujours organiser des séances de restitution de leurs missions et actions à la communauté afin d'impulser la transparence et l'appropriation de ces actions par leur base.
- Amplifier les émissions radio pour la sensibilisation de la communauté sur les politiques et programmes de l'entité.
- Sensibiliser les membres des communautés sur la nomenclatures de tous les taxes et impôts applicable dans leurs secteurs d'activités.
- il est utile que la CENI mette en place des mécanismes de communication accessible à tous afin de pouvoir partager des informations à toute la population
- De ce qui précède, il se fait sentir la nécessité de former l'ensemble de la population sur les devoirs et droits civiques et le sens de la citoyenneté responsable.
- Il est dès lors important que les candidats députés préparent des projets de sociétés qui répondent aux besoins en développement de la communauté.
- il est important de procéder à des séances de sensibilisation de la communauté sur le calendrier et le processus électoral afin que toutes les étapes soient connues par les membres de la communauté.



CONTACTEZ-NOUS

 www.cedejglac.org
 info@cedejglac.org / cedej.glac@gmail.com
 +243 997 362 875